

Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul

Board of Governors of Saint Paul University

Le mercredi 24 septembre 2025

Wednesday, September 24, 2025

PROCÈS-VERBAL, partie 1 – Session ouverte

MINUTES, Part 1 - Open Session

Membres présents

C. Audet, J.-M. Barrette, S. Boutiyeb, M. Dessureault, E. Eliev, M. LeBoutillier, L.-P. Leroux, A. Jastrzebski, M. McLellan, L. Michaud, S. Ouellet, J.-F. Rioux.

Membres Excusé :

M. Chatel, J. LeBlanc.

Secrétaire de séance

M. McLellan.

1. PRIÈRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION OUVERTE

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes. La réunion est proprement constituée et il y a quorum. La prière est prononcée par M. Dessureault.

Le président demande une proposition pour que l'ordre du jour soit adopté.

BG-2025-2026 - Sur motion dûment présentée par S. Ouellet et appuyée par L. Michaud, il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS – SANS-OBJET

3. PRÉSENTATION - Historique – J.-M. Barrette

J.-M. Barrette dresse l'historique de l'USP, à partir de sa fondation, en 1848, tout en expliquant les circonstances entourant la création du Fonds oblat de l'Université Saint-Paul inc., en plus de faire un survol des ententes de fédérations signées avec l'Université d'Ottawa depuis 1965. Il explique également en quoi consistent la gouvernance bicamérale,

les délégations de pouvoirs, ainsi que la proposition présentée dans le cadre des nouveaux statuts à propos de la gouvernance tricamérale.

En somme, la situation juridique de l'USP, qui se distingue nettement de celle des autres universités, est quelque peu complexe :

- Elle fonctionne en vertu de deux chartes, l'une civile, l'autre canonique.
- La charte canonique est elle-même soumise à d'autres documents papaux régissant les universités catholiques.
- De même, l'application de sa charte civile est soumise à la réglementation gouvernementale, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes et le financement approprié.
- Elle est confiée aux Oblats de Marie Immaculée, qui doivent déterminer, en collaboration avec les autorités de l'USP, la manière dont le rôle des Oblats doit être exercé.
- L'USP, en vertu de sa fédération avec l'Université d'Ottawa, fonctionne également en vertu de l'accord de fédération.
- En ce qui concerne les professeurs réguliers et à temps partiel, ainsi que le personnel de soutien, les termes de trois conventions collectives doivent également être respectés.

Les personnes chargées de l'application correcte de toute cette législation doivent manœuvrer avec délicatesse, en gardant à l'esprit les intérêts de toutes les parties prenantes.

4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Le président indique que les articles 4.1 et 4.4 figurent à l'ordre du jour de consentement. Il mentionne que si un membre souhaite discuter d'un sujet, l'article en question sera retiré et qu'il fera l'objet d'une discussion immédiatement après le dernier article.

4.1 Approbation du procès-verbal du BG de la rencontre du 18 juin 2025

4.2 Procès-verbaux du Comité d'administration des 11,18,25 juin- 9,16,23,30 juillet et 6,13,20,27 août 2025

4.3 Confirmation assurance

4.4 Règlements du Bureau des gouverneurs

BG-2025-2026 - Sur motion dûment présentée par L. Michaud et appuyée par S. Ouellet, il est résolu

QUE l'ordre du jour de consentement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION

5.1 Nomination d'un membre du Bureau des gouverneurs au comité de sélection du prochain vice-recteur à la gouvernance et secrétaire général

- Le poste est présentement comblé de façon intérimaire.
- La nomination est encadrée par la politique RHR-201 *Procédure de nomination et de renouvellement de mandat d'un membre du Comité d'administration*.
- Il faut donc procéder à la nomination d'un membre externe du Bureau des gouverneurs au comité de sélection.

BG-2025-2026 - Sur motion dûment présentée par M. Dessureault et appuyée par A. Jastrzebski, il est résolu

QUE M. LeBoutillier soit nommé comme le représentant du Bureau des gouverneurs au comité de sélection du prochain vice-recteur à la gouvernance et secrétaire général de l'Université Saint-Paul.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Mandat des membres du Bureau des gouverneurs (pour information)

M. McLellan explique que le Comité de gouvernance et de nominations procédera dans les prochaines semaines à combler le poste vacant étudiant.

5.3 Nomination de nouveaux membres aux comités du Bureau des gouverneurs

M. McLellan présente pour le Comité de gouvernance et de nominations les recommandations de nouveaux membres aux différents comités du Bureau des gouverneurs.

BG-2025-2026 - Sur motions dûment présentées par S. Ouellet et appuyées par A. P. Leroux, il est résolu

QUE Marc Dessureault soit nommé au Comité des finances et d'audit pour un mandat débutant le 24 septembre 2025 et se terminant le 27 septembre 2028;

QUE Luc Comeau soit nommé au Comité de philanthropie pour un mandat débutant le 24 septembre 2025 et se terminant le 27 septembre 2028;

QUE Lyne Michaud soit nommée au Comité de gouvernance et de nominations pour un mandat débutant le 24 septembre 2025 et se terminant le 27 septembre 2028; et

QUE Marc LeBouthillier soit nommé au Comité des finances et d'audit pour un mandat débutant le 24 septembre 2025 et se terminant le 27 septembre 2028.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

5.4 Présidence des comités du Bureau des gouverneurs

M. McLellan explique que la présidence de chaque comité est élue par les membres de ce comité et nommée par le BG; que le mandat est normalement pour un an renouvelable; que la présidence est occupée par un membre externe; et que les présidences des comités se joignent à la présidence et vice-présidence du Bureau des gouverneurs pour former le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs.

Il est donc décidé que les comités choisiront leur présidence et que ceci sera formalisé lors de la prochaine réunion du Bureau des gouverneurs.

5.5 Présidence du Bureau des gouverneurs

M. McLellan présente le plan et l'échéancier pour combler la présidence du Bureau des gouverneurs.

BG-2025-2026 - Sur motions dûment présentées par S. Ouellet et appuyées par A. Jastrzebski, il est résolu

QUE le Bureau des gouverneurs approuve l'échéancier d'élection du président du Bureau des gouverneurs;

QUE le Bureau des gouverneurs nomme le VRER et la VRA comme scrutateurs pour accompagner le vice-recteur à la gouvernance et secrétaire général à la compilation des votes; et

QUE les votes électroniques soient détruits à la suite de l'élection.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORTS

6.1 Vice-présidente – sans -objet

6.2 Recteur

Le recteur fait le bilan de nombreuses activités depuis la dernière rencontre du Bureau des gouverneurs :

- La rentrée – un grand succès
- Voyage au Mexique – rencontre de la FIUC – organisme qui regroupe les universités catholiques internationales – et donc occasion de faire de bon contact et de bâtir un réseau international.

Il revoit avec le groupe certains projets de philanthropie et souligne que le projet du jardin guérison progresse bien.

Il précise qu'il reviendra au Bureau des gouverneurs avec un tableau de bord lors de la prochaine réunion.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Comité de gouvernance et de nominations – SANS-OBJET

7.2 Comité des finances et d'audit - SANS-OBJET

7.3 Comité de philanthropie

E. Eliev explique aux membres du Bureau des gouverneurs que la membricité et le mandat modifiés de Comité de philanthropie seront présentés au Comité de gouvernance et de nominations pour revenir au Bureau des gouverneurs pour décision.

FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Sur motion dûment présentée par E. Eliev et appuyée par S. Ouellet, il est résolu que la séance publique soit levée et que la réunion se poursuive en session à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

Le vice-recteur à la gouvernance et
Secrétaire générale, intérimaire

Louis Patrick Leroux

Michael McLellan